

Communiqué de presse sur la suspension de la grève

Pendant 4 mois de grève, les salariés ont tenu en échec PSA et ont réussi à ne pas se faire écraser

Ce vendredi 17 mai, les salariés de PSA Aulnay en grève depuis 4 mois (16 janvier) ont voté en Assemblée Générale la suspension de la grève et ont demandé à la CGT et à la CFDT de signer un protocole de fin de grève.

Pour l'ensemble des salariés, la fermeture de l'usine reste toujours inacceptable et injustifiée. Cette fermeture est un véritable gâchis social qui aura des conséquences désastreuses au niveau de la région. C'est pourquoi si les salariés ont décidé de suspendre la grève, ils n'ont pas renoncé à défendre leur droit.

Depuis 4 mois, des centaines de salariés ont réussi à tenir en échec la direction de PSA dont le principal actionnaire, la famille Peugeot, est une des familles les plus riches et les puissantes de France. Contre eux, les grévistes ont eu aussi le gouvernement qui a pris fait et cause pour la famille Peugeot et ses actionnaires et a mobilisé les moyens de l'État contre la grève.

Depuis 4 mois, les salariés ont montré qu'il est possible de relever la tête et de se battre collectivement de ne pas se faire écraser, même s'ils n'ont pas réussi à faire reculer PSA sur la fermeture de l'usine ou à obtenir un CDI pour tous et une pré-retraite dès 55 ans. Il aurait fallu pour cela une lutte qui se généralise.

Cette longue grève, est une véritable fierté pour les centaines de salariés qui y ont participé. C'est la fierté d'avoir mené un combat juste et légitime. C'est le combat pour l'emploi et pour protéger les conditions d'existence face à une direction qui licencie dans le seul but d'augmenter les profits.

Le soutien extraordinaire de dizaines de milliers de travailleurs est la preuve la plus éclatante que cette grève était juste et que nombre de militants et de travailleurs s'y reconnaissent. Tous les grévistes tiennent à remercier tous les travailleurs qui les ont soutenus et leur ont permis de tenir.

Grâce à la grève, PSA a dû céder un certain nombre mesures.

Concernant l'ensemble des salariés concernés par le PSE :

- La prime de licenciement supra-légale est passée de 6 mois à 12 mois.
- Pour les travailleurs âgés, le départ anticipé est passé de 30 à 36 mois.
- Les critères restrictifs pour toucher les primes de déménagement ont été quasiment annulés.
- La prime de mutation est passée de 5000 € brut imposable à 5000 € net non imposable

Concernant les grévistes de PSA Aulnay :

- La réintégration des 4 salariés honteusement licenciés. Ils pourront bénéficier des mesures du PSE ou de la possibilité de reclassement à la RATP, SNCF ou ADP.
- L'annulation des procédures de licenciements contre les délégués.
- L'annulation de toutes les poursuites pénales et disciplinaires.
- Des garanties écrites concernant les mutations.
- Une indemnité forfaitaire supplémentaire pour ceux qui choisiraient de quitter l'entreprise avant le 31 mai.
- Les journées de grève sont neutralisées pour le paiement des journées de chômage, du calcul de la prime de 13ème mois, des jours de congés payés, des jours fériés ce qui atténue fortement les pertes financières de la grève.

La grève reste la meilleure arme des travailleurs !



Jean-Pierre MERCIER
DS CGT PSA Aulnay